

Mardi 22 novembre 2022
à Pontivy

Réhabilitation de l'ancien tribunal de Pontivy

Les travaux vont démarrer avant Noël pour environ 14 mois

Le compte à rebours est lancé ! Conformément au calendrier prévu par la Région, propriétaire de l'ancien tribunal depuis 2020, la préparation du chantier est en cours et l'installation des entreprises imminente. Courant novembre, suivra, à l'intérieur de l'édifice, une opération de dépose d'équipements destinés au réemploi. Début décembre, ce sont les stagiaires et apprentis du centre de formation pour adultes du lycée du Gros Chêne qui interviendront dans les jardins pour des travaux d'élagage et l'abatage, nécessaire, de quelques arbres. La restructuration, en tant que telle, sera véritablement engagée début janvier pour une durée d'environ 14 mois.

Alors que débute cette restauration d'envergure (4,1 M€), **Élisabeth Jouneaux-Pedrono**, Conseillère régionale référente du territoire, a souhaité faire le point sur les différentes étapes de ce chantier conduit par **Nomade architectes** (Vannes) et **SemBreizh**, délégataire de la Région pour la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Redonner vie à cet édifice emblématique

En le rachetant au Département, la Région visait un double objectif : redonner vie à ce bâtiment historique auquel les Pontivyens sont très attachés et y **maintenir des services publics de proximité**.

Attractif, l'édifice restauré aura vocation à être **largement ouvert au public**, aux habitants comme aux acteurs socio-économiques du territoire.

Pour ce faire, le bâtiment, construit en 1846 et fermé au public depuis 2017, sera transformé et adapté aux **critères de circulation et confort actuels**, tout en conservant certains éléments patrimoniaux majeurs : le **hall d'entrée et son escalier monumental**, mais aussi du **moblier et des ornements d'origine** (armoires, portes, ferronneries).

Douze agents de la Région travaillant au sein de l'**espace territorial Centre Bretagne** s'installeront au 1^{er} étage afin d'y poursuivre leurs missions (emploi-formation, développement économique, aménagement...) au plus près des besoins du territoire.

Au rez-de-chaussée, dans l'aile Est, seront aménagées

deux belles **salles de réunion** (12 et 60 places assises), **ouvertes à la location**.

Dans l'aile Ouest, un **salon de thé-snacking-boutique**, prendra place dans l'ancienne salle d'audience. L'exploitant ce futur lieu, ouvert à tous, sera sélectionné au terme d'un appel à manifestation d'intérêt, actuellement en cours. Il devra s'approvisionner et mettre en avant des **produits bretons de qualité**.

Enfin, le jardin sera entièrement réagencé. Il deviendra, sur **3 300 m²** un **nouvel espace vert** au cœur de la cité, ouvert aux habitants et visiteurs de Pontivy.

Sur le chantier vont se nouer des partenariats locaux

Dans quelques jours interviendront dans les jardins **une douzaine d'apprenants adultes** du lycée Le Gros Chêne. Au terme d'un **diagnostic complet des arbres et arbustes**, l'établissement voisin a proposé d'abattre, de traiter ou de déplacer des houx, une série de petits eucalyptus, deux figiers, un prunus, deux érables et un amélanchier.

A l'intérieur, l'opération de dépose des matériaux et mobiliers s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, en partenariat avec l'association **Economie Circulaire 56** et le **lycée professionnel du Blavet** : les éléments récupérés seront recyclés et valorisés.

A noter aussi que des **expositions** seront organisées à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, en lien avec le **FRAC et le Pays d'art et d'histoire de Pontivy**.



SERVICE PRESSE